COMMISSION MIXTE PERMANENTE 1989

PROGRAMME DE COOPÉRATION CANADA - COMMUNAUTÉ FLAMANDE

Fiche: 7.3

Secteur de coopération / Program Domaine d'activité / Field of activity

Echanges culturels Préservation du patrimoine culturel

Description et origine / Description and background

- 1. Encourager la collaboration dans le domaine de la préservation du patrimoine culturel par un échange accru favorisant le libre accès à l'information dans ce secteur d'activités entre les deux pays.
- 2. L'envoi de deux (2) experts de part et d'autre pour un séjour d'études d'une durée de sept (7) jours.

Objectifs / Objectives

Accroître le niveau de coopération dans le domaine de la préservation du patrimoine.

Décision et mise en oeuvre / Decision and implementation

- 1. Envoi réciproque de documentation.
- 2. En ce qui concerne l'envoi d'experts étude cas par cas par la banque de missions.

Institutions et organismes / Organizations and institutions CANADA: COMMUNAUTÉ FLAMANDE:

Ministère des Communications du Canada

Ministère de la Communauté flamande Administration de l'environnement et de l'aménagement du territoire (via le C.G.I.S.)

Financement / Financing

Banque de missions à l'exception des fonctionnaires